

SPECTRUM GLAZES EU FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la réglementation (EC) No. 1907/2006

Email prêt à l'emploi SPECTRUM

Code Produit 1140

Date de révision : 15 08.2016
Version: 1
Date d'impression : 15 08.2016

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et du fabricant

1.1 Identification du Produit

SPECTRUM brushing glaze

Cette fiche de données de sécurité se rapporte aux produits suivants :

1140 Kiwi

1.2 Utilisations appropriées identifiées de la substance ou du mélange

Émaillage de produits céramiques.

1.3 Details of the supplier of the fiche de données de sécurité

Spectrum Glazes Inc.
273 Bowes Road, Unit A1
Concord, Ontario L4K 1H8
Canada

Téléphone : +1 (905) 695-9355

Fax +1 (905) 695-8354

E-mail: info@spectrumglazes.com

Internet: www.spectrumglazes.com

Personne à contacter: Mr.Arnfield

E-mail: info@spectrumglazes.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone: +1 (905) 695-9355 (disponible aux horaires de bureau)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en conformité avec la réglementation EC 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas considéré comme dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage en conformité avec la réglementation EC 1272/2008 (CLP)

Phrases H non applicable.

Phrases P non applicable

Étiquetage en conformité avec la réglementation 67/548/EEC ou 199/45/EC

Phrases R non applicable.

Phrases S non applicable

SECTION 3: Composition / information sur les composants

3.1 Substances ; non applicable

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique : Mélange de frites (verres silicatés) en milieu aqueux, minéraux, oxydes métalliques, argiles et suspensifs.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau : Nettoyer vigoureusement la peau avec de l'eau et du savon ou tout produit nettoyant adapté.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche, pendant au moins 10 minutes.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données valables.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute demander l'assistance d'un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés : Le produit n'est pas combustible. Les moyens d'extinction appropriés au feu environnant doivent donc être choisis.

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange

En cas de réchauffement important au cours d'un incendie, du monoxyde et du dioxyde de carbone peuvent être rejetés.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection anti-incendie : Appareils de respiration individuels.

Veiller à ce que les produits utilisés lors de l'extinction de l'incendie ne se déversent pas dans les systèmes d'évacuation d'eau, les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle adapté. Éviter le contact avec les yeux et la peau et la formation de poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pollution des systèmes d'évacuation d'eau, des sources superficielles ou souterraines, ainsi que du sol et sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer et ramasser immédiatement les produits répandus et placer les dans un récipient adapté

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit. Se laver les mains immédiatement après l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation de poussière dans l'atmosphère. Ne pas respirer les poussières. Assurer une bonne ventilation du local de travail. Ne pas laisser les enfants sans surveillance pendant l'utilisation du produit. Si possible, évacuer à l'extérieur les gaz émis pendant la cuisson.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences pour les locaux de stockage et les récipients : tenir les récipients correctement fermés. Tenir hors de portée des enfants. Stocker à température ambiante et protégé de la lumière directe du soleil. Maintenir à l'abri du gel. Le produit est conditionné sous forme liquide et n'est pas combustible.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Information complémentaire : Ne contient pas de substance avec des limites d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Un système d'extraction/ventilation du local de travail et du local de cuisson est recommandé.

Mesures de protection et d'hygiène

Protection des mains : si nécessaire porter des gants de protection en nitrile.

Protection des yeux : En cas d'éclaboussures ou de diffusion de poussières porter des lunettes de protection.

Protection et mesures d'hygiène : se laver les mains après utilisation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide

Couleur : couleurs variées

Odeur : pratiquement inodore

Seuil olfactif : P. D. / P. A.

pH : 8-10

Point de fusion : P. D. / P. A.

Point d'ébullition : P. D. / P. A.

Point d'inflammation : P. D. / P. A.

Taux d'évaporation : P. D. / P. A.

Inflammabilité : P. D. / P. A.

Limite inférieure d'explosivité : P. D. / P. A.

Limite supérieure d'explosivité : P. D. / P. A.

Pression de vapeur : P. D. / P. A.

Densité de la vapeur : P. D. / P. A.

Densité relative : P. D. / P. A.

Solubilité : dispersion

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : P. D. / P. A.

Température d'auto inflammabilité : P. D. / P. A.

Température de décomposition : P. D. / P. A.

Viscosité : P. D. / P. A.

Propriétés explosives : P. D. / P. A.

Propriétés comburantes : P. D. / P. A.

P. D. / P. A.= Pas Disponible / Pas Applicable en raison de la nature du produit

9.2 Autres informations

Informations additionnelles : P. D. / P. A.

SPECTRUM GLAZES

EU FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la réglementation (EC) No. 1907/2006

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de manipulation et de conservation recommandées (voir Section 7).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Eviter les conditions extrêmes de température et de poussières.

10.5 Matières incompatibles

Pas de données connues.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas de réchauffement important au cours d'un incendie, du monoxyde et du dioxyde de carbone peuvent être rejetés.
Température de décomposition : Pas de données connues.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques : Par ingestion : pas de données connues
Par la peau : pas de données connues.
Par inhalation : pas de données connues.
Irritation corrosion de la peau : pas de données connues.
Irritations et dommages oculaires : pas de données connues.
Sensitivité des voies respiratoires : pas de données connues.
Sensibilisation de la peau : pas de données connues.
Mutagénicité / génotoxicité : pas de données connues.
Carcinogénicité : pas de données connues.
Toxicité pour la reproduction : pas de données connues.
Effets sur l'allaitement : pas de données connues.
Organes cibles (exposition unique) : pas de données connues.
Organes cibles (exposition répétées) : pas de données connues.
Aspiration : pas de données connues.

Remarques générales : le produit est sans danger dans le cas d'une utilisation appropriée

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Danger pour le milieu aquatique de classe 1 : légèrement risqué pour le milieu aquatique.

12.2 Persistance et facteurs de dégradation

Détails complémentaires : du fait de sa faible solubilité dans l'eau le produit, peut pratiquement être séparé complètement et être traité par une installation d'assainissement.

12.3 Potentiel bio-cumulatif

Coefficient de partage n-octanol/eau : pas de données connues.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données connues.

12.5 Résultats d'évaluation des PBT / vPvB

Pas de données connues.

12.6 Autres effets néfastes

Information générale : Ne pas déverser dans les eaux souterraines, les eaux de surface et les égouts.

SPECTRUM GLAZES

EU FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la réglementation (EC) No. 1907/2006

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations

Il est interdit de déverser les déchets dans les égouts ou les cours d'eau. Les résidus et récipients vides doivent être manipulés et éliminés en accord avec la législation locale / nationale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon les réglementations de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/ législation particulière de la substance ou mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Contaminant de l'eau de classe D – pas de contamination de l'eau..

SECTION 16: Autres informations

Information complémentaire

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle. Le produit ne doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.